

**Sujet :** [!! SPAM] [INTERNET] Opposition à l'installation d'un méthaniseur à proximité de Chaumont et Choignes

**De :** Alexandre Legouet <alexandre.legouet@gmail.com>

**Date :** 26/03/2024 18:24

**Pour :** pref-ep-metha@haute-marne.gouv.fr

À l'attention de Mme Régine PAM, préfète de la Haute-Marne, Préfecture de Haute-Marne

Objet : Opposition à l'installation d'un méthaniseur à proximité de Chaumont et Choignes

Madame la Préfète,

Je vous écris pour exprimer mes plus vives préoccupations concernant le projet d'implantation d'un méthaniseur à proximité de notre ville et de la Marne.

En tant que pêcheur passionné et membre engagé d'une association de pêche œuvrant pour la préservation des écosystèmes aquatiques, je suis profondément inquiet des conséquences néfastes que cette installation pourrait engendrer sur notre environnement local.

Le site choisi pour cette implantation présente des caractéristiques géologiques particulièrement sensibles, étant donné la nature karstique de son sous-sol. Cette fragilité géologique connue de la Combe Lavaux accroît considérablement les risques de contamination des eaux souterraines en cas de débordements des cuves ou des fuites potentielles de substances nocives utilisées dans le processus de méthanisation.

L'augmentation des épandages issus du traitement des déchets organiques pourraient également être effectués en dehors des périodes appropriées en raison d'une capacité de stockage insuffisante sur le site.

Ces épandages vont pour sûr induire des pollutions par surdosage des apports nécessaires aux cultures qui pourraient avoir un impact dévastateur sur la biodiversité aquatique de la Marne et de ses affluents, mettant en péril la survie de nombreuses espèces animales et végétales qui en dépendent.

Il est crucial de souligner la menace potentielle que représente cette installation pour les captages d'eau potable situés à proximité, mettant ainsi en péril l'approvisionnement en eau potable des communes en aval.

Sans parler des risques industriels, incendies, explosions, intoxication à l'hydrogène sulfuré qui seraient terribles.

Par ailleurs, l'installation d'un méthaniseur à proximité de notre ville soulève des préoccupations légitimes quant aux nuisances environnementales qu'elle engendrerait. Outre les risques de pollution, il convient de mentionner les désagréments sonores, visuels et olfactifs auxquels les habitants seraient exposés au quotidien vu la topographie. Ces nuisances altéreront indéniablement la qualité de vie des résidents, compromettant ainsi le bien-être général de la communauté d'agglomération.

De plus, je tiens à attirer votre attention sur l'impact négatif que le flux continu de camions lié au fonctionnement de l'usine pourrait avoir sur la circulation routière, notamment sur les axes qui la desservent qui ne sont pas conçus pour supporter un tel afflux de véhicules. Cette situation risque d'engendrer des problèmes de congestion, de sécurité routière et de dégradation prématurée des infrastructures, constituant ainsi un véritable danger pour les usagers de la route et les riverains.

Qui paiera l'entretien de ses axes ?

Dans la période où nous vivons, il est particulièrement préoccupant de constater que des terres agricoles, nécessaires à la production alimentaire locale, pas loin de 6000 Hectares, pourraient être détournées de leur vocation première afin d'alimenter une usine, privant ainsi notre région de ressources essentielles pour nourrir nos concitoyens et de l'augmentation des prix du fourrage pour les éleveurs locaux.

Accentuant les difficultés économiques d'un secteur déjà en crise au profit de ceux qui détournent les métiers de l'agriculture en se transformant en producteur d'énergie.

Enfin, il est important de souligner que l'implantation d'un méthaniseur à proximité immédiate de notre ville pourrait avoir des répercussions économiques significatives, notamment sur la valeur immobilière des biens situés dans les environs.

La présence d'une telle infrastructure industrielle pourrait entraîner une dépréciation des prix de l'immobilier, décourageant ainsi les investissements dans notre région et compromettant le dynamisme économique local.

Je vous demande également de prendre en compte l'impact négatif que cette installation aurait sur l'image touristique de notre département, en contradiction flagrante avec notre slogan "La Haute-Marne inspire et respire".

En effet, la présence d'un méthaniseur à proximité de nos sites naturels et de notre rivière emblématique risquerait de dissuader les visiteurs potentiels, compromettant ainsi le développement économique et touristique de notre ville.

Le petit méthaniseur situé à la sortie de Chaumont direction Condes nous donne déjà un léger aperçu désagréable de cet air frais et pur que l'on risque de respirer.

Ici je ne pense pas qu'il sera agréable pour les visiteurs de Chaumont, vous même en ouvrant vos fenêtres à la préfecture et des habitants de l'agglomération de sentir en fonction de la direction des vents les odeurs caractéristiques de la fermentation.

Dans ces circonstances, je vous prie respectueusement de tenir compte de ces arguments et de vous opposer catégoriquement à l'implantation du méthaniseur sur le site prévu.

Il est essentiel pour nous de protéger notre environnement et de garantir le bien-être et la sécurité des habitants de Chaumont et de Choignes.

Nous devons éviter toute décision qui pourrait compromettre ces valeurs fondamentales qui font de Chaumont le numéro un des villes de plus de 20000 habitants "où il fait bon vivre".

Je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de ma haute considération.

Alexandre Legouet.